

Compte rendu de la réunion du C.A. Du 15 octobre 2017

Membres présents :

Borie Danièle - Borie Gérard - Bourel Jacques - Bureau-Hauck Paulette - Danet Jeanine - Doucet Nicole - Gannat Christian - Gimeno Annie - Graziani Raymonde - Guiton Jean-Claude - Hamon Alain - Le Bail Yann - Le Colleter Josiane - Lebeau Patrick - Le Maguet Isabelle - Le Nezet Jackie - Michaud Ines - Scaviner Charles - Schapman Claire - Tabalardon Michel - Toulemont Dany - Vautrin Françoise - Venuat Soizic - Zimmermann Henri

Membres excusés :

Allenet Jackie - Bertho Julien - Bernard Cyril - Courric Jean Pierre (remplacé par Yann Le Bail) - Corvec Martine - Dhailly Aude - Gaillanne Annie - Georget Gwénaél - Henry Sylvie - Mahévas Dominique - Nicol Christophe - Philippe Dominique - Pujol Sylvie -

Accueil des nouveaux administrateurs : Inès Michaud animatrice de la section Broderie et Yann Le Bail en remplaçant de Jean Pierre Courric pour la section volley

1-Bilan de l'assemblée Générale du Samedi 30 Septembre

Cette assemblée générale a rassemblé 137 adhérents présents ou représentés. Toutes les sections ont été représentées, les décisions de cette assemblée sont donc validées. Avec les invités et les représentants de la municipalité, c'est plus de 120 personnes qui ont assisté à cette assemblée générale.

2-Bilan (Action & financier) du repas des 10 ans de l'association

En ce qui concerne le repas d'anniversaire des 10 ans de l'association, ce sont 124 personnes qui étaient inscrites mais en raison des désistements de dernière minute seules 116 personnes ont participé à ce repas dans la bonne humeur. La participation des adhérents ayant été fixée à 10€ le coût pour l'association s'élève à 1433,80€ (bilan provisoire). Il est regretté que toutes les personnes invitées n'aient pas répondu ce qui aurait permis de minimiser les coûts.

3-Bilan provisoire des sections

Un rapide bilan des inscriptions dans les sections semble montrer un léger repli pour certaines et une augmentation pour d'autres, sachant que certaines sections ne prennent plus d'inscription malgré la demande pressante. Globalement les effectifs seront donc vraisemblablement identiques à ceux de l'an dernier.

Pour l'Art Floral, Claire Schapman fait remarquer que trop peu d'adhérents se sont inscrits à son atelier. Cette situation risque de conduire à une suspension de cet atelier l'an prochain.

Jean-Claude Guiton précise qu'il va arrêter son activité en Décembre pour des raisons de santé et de retraite, ses adhérents (au nombre de 4) ont été prévenus.

Henri Zimmermann informe le CA qu'il cessera d'animer la section Photo/Vidéo l'an prochain. Pour l'instant aucune personne ne semble vouloir reprendre les rênes de cette section. Annie Giméno,

animatrice de la partie Photo précise qu'elle ne connaît pas suffisamment la vidéo pour prendre en charge cette section. Une séparation de ces deux entités semble donc nécessaire et si aucun adhérent souhaite prendre en charge la section vidéo, cette section sera supprimée l'an prochain.

4-Désignation des membres du bureau et du président

Comme d'habitude le bureau est démissionnaire et un appel à candidature est lancé au sein du CA. Aucune candidature ne se présente malgré une demande insistante. Cette situation qui perdure depuis 4 ans n'est pas raisonnable. Une association, pour conserver son dynamisme doit faire tourner ses dirigeants sous peine de « sclérose » à court terme.

Faute de candidature le bureau est reconduit dans ses fonctions :

Président :	Gérard BORIE
Vice Présidente :	Paulette BUREAU-HAUCK
Secrétaire :	Isabelle LE MAGUET
Secrétaire adjointe :	Aude DHAILLY
Trésorier :	Patrick LEBEAU
Trésorier adjoint :	Néant

5-Approbation du taux de remboursement d'éventuel frais de déplacement.

Comme tous les ans le taux de remboursement des éventuels frais de déplacements doit être voté en CA.

« Le remboursement de ces frais de déplacement liés au bénévolat ne s'applique que pour les frais engagés par les bénévoles pour le compte de l'association et pour des opérations en conformité avec son objet social »

Le barème fiscal forfaitaire d'évaluation des frais de véhicule engagés par les bénévoles est fixé à 0,308€/km pour les voitures (quels que soient la puissance du véhicule, le carburant utilisé et la distance parcourue).

Ce taux de remboursement est adopté à l'unanimité.

Une fiche de demande de remboursement sera jointe à ce compte rendu.

6-Réflexion sur les dates des actions communes. Qui fait Quoi? Où, Quand, Comment?

Les dates ci-dessous ont été fixées :

Galette des Rois : Dimanche 14 Janvier 2018

Fête du Soleil : Dimanche 13 Mai 2018

Exposition au château : du Lundi 30 Avril au Dimanche 20 Mai 2018
le vernissage est fixé au vendredi 4 Mai 2018

Sortie de fin d'année : Le samedi 9 Juin 2018

où ? : à définir mais une proposition a été faite en AG : Rivière
du Trieu, sillon de Talbert. et le château de La Roche Jagu, ...
qui prend en charge? : Paulette B, Dany T, Annie G, Danièle B

Assemblée générale 2018 : Samedi 29 Septembre 2018

Une réunion de réservation des salles et des matériels mis à disposition par la municipalité aura lieu le Mercredi 25 Octobre à 20H salle Audio-visuelle. L'association sera représentée par Jacques Bourel ou par Paulette Bureau-Hauck

7-Demandes de fonctionnement ou d'équipement des sections.

Comme habituellement un appel à demande de subvention d'équipement ou de fonctionnement est lancé.

Seul le renouvellement d'une demande d'achat d'un « Kit studio » est formulé par la section Photo. Cette demande déjà formulée l'an dernier est acceptée.

8-Liste des matériels à assurer

Comme tous les ans nous devons assurer le matériel sensible pour les sections. Il est demandé à chaque section, une liste des matériels (de plus de 100€ et de moins de 5 ans) avec la date d'achat et le prix de remplacement, pour transmission à l'assurance, à faire parvenir rapidement au Président.

9-Questions diverses

Henri Zimmermann souhaite revenir sur la section Photo-Vidéo. Henri rappelle qu'à notre demande le compte de réserve de la section Vidéo a été vidé. Ce compte avait été constitué grâce à la vente aux collectivités de reportages, réalisés à leur demande par les bénévoles de la section.

La section se trouve donc dans l'impossibilité de faire face aux nouvelles demandes de la Photo. Cette situation ne pose aucun problème puisque les demandes seront prises en charge par l'association dans son ensemble.

Reste le compte courant sur lequel la section recueille les participations des adhérents au fonctionnement de la section, mais si cette participation n'est pas suffisante l'association peut y participer comme pour n'importe quelle autre section.

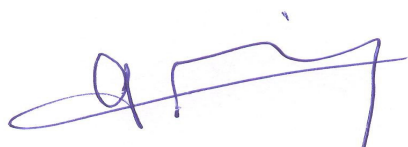
Hors CA

Pour éviter tout conflit les demandes de la section Photo seront traitées directement par la trésorerie de l'association (Vente de photos, participation des usagers, achat de fournitures) Il est toutefois demandé que les deux entités collaborent en bonne entente au maintien en l'état du matériel et de la salle Jules Verne. Les règles de base de toute association doivent être scrupuleusement respectées. Le matériel étant propriété de l'association (et non d'une section) celui ci doit rester en place dans le local d'utilisation. Tout emprunt doit être exceptionnel, réalisé d'un commun accord entre les participants et doit être de très courte durée.

La séance est close à 11H45

• Prochain C A le dimanche 10 Décembre 2017 à 10 heures

Le Président,



Gérard BORIE

La secrétaire



Isabelle LE MAGUET